

CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS



Agréation n° P501051
Mensuel (sauf juillet et août)
Bureau de poste : PHILIPPEVILLE
Février 2021
N° 334

Editeur responsable
GUIDOSSE Jean-Marie
Rue de Charleroi , 118
5650 YVES-GOMEZEE



SOMMAIRE

01	Information – Pièce du mois
02	La 2 ^{ème} restauration autrichienne
03 – 04	La correspondance d'un prisonnier du Stalag IV A
05 – 07	La gare de Walcourt en 1915
08 - 09	Le Termonde – "Centre renversé"
10	Cachet oblitérant sans indice
11	Exemples d'envois "exprès"
12	Quizz philatélique n° 4 - Solution
13	Quizz philatélique n° 5 - Proposition

NOS PROCHAINES REUNIONS

>>> (sous réserve) <<<

29/03/2020

26/04/2020

31/05/2020

28/06/2020

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Renouvellement des cotisations (**croix rouge sur la vignette d'adresse**)

- (x) Cotisation à renouveler
- (xx) Pas en règle de cotisation pour 2021
- (xxx) Pas en règle de cotisation – Dernier envoi du périodique

Adresses utiles

Président GUIDOSSE Jean-Marie
Rue de Charleroi , 118
5650 Yves-Gomezée
☎ 071/65.03.50 - ✉ guidosse.jm@gmail.com

Secrétaire -

Trésorier -

Adresse e-mail **cerclephilateliqueyvetois@gmail.com**

Cotisation du 01/01/2021 au 31/12/2021

Adultes : 8,00 €

Jeunes (-18 ans) : 3,00 €

Compte BPOST Banque

CPY – Rue de Charleroi , 118 – 5650 Yves-Gomezée

IBAN : **BE93-0001-5744-7467**

CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS

Cher membre ,

En raison de la situation sanitaire actuelle , nous vous rappelons que notre réunion mensuelle prévue ce mois est ANNULEE .

La situation sera revue au mois de mars , en espérant que celle-ci s'améliore .

Prenez soin de vous et de votre famille , et surtout protégez-vous : on ne le dira jamais assez !



Pièce du mois



Lettre levée à Yves-Gomezée (cachet de boîte AM)

et expédiée de Philippeville le 11/04/1850 à destination de Charleroy

Cachet à date double cercle rouge de Philippeville

Oblitération à 17 barres horizontales + n° 96 (bureau de perception de Philippeville)

Au verso , cachet à date de Charleroy du 12/04/1850

Timbre-poste n° 2 à 20 centimes émis le 01/07/1849

Calcul du tarif : 10 centimes (distance < 30 km) x 1 port (poids jusque 10g) = 10 centimes

→→ Anomalie de l'utilisation du timbre-poste à 20c

→→ Double application du cachet oblitérant , d'où croisement des lignes

La 2^{ème} restauration autrichienne

Jean VANHINGELAND , membre titulaire de l'Académie royale de philatélie belge

Durant les années 1794/1795 , les troupes françaises chassent les Autrichiens . Par un arrêté du 09/08/1795 , la Belgique est divisée en neuf départements , chaque département en cantons et ceux-ci en communes . Le régime français modifie de fond en comble l'organisation administrative , judiciaire , militaire et même religieuse de la Belgique .

Au point de vue postal , l'Administration des Postes françaises fait appliquer "l'Instruction Générale sur le Service des Postes" publiée par la Direction des Postes de Paris le 25/10/1792 . Cette instruction permet de conserver les marques postales issues de la 2^{ème} restauration autrichienne .



***Lettre pesante à ½ once (2 ports) expédiée en recommandé de Liège
le 24/08/1795 à Paris . Griffes "RECOMMANDEE" et "DE LIEGE"
de la 2^{ème} restauration autrichienne .***

***Tarif français en service intérieur du 20/01/1792 : de 60 à 80 lieues (273 à 364 km) :
12 sous x 2 (poids) x 2 (recommandation) = 48 sous à payer au départ .
Griffe "CHARGE" de Paris – Numéro du recommandé : 20733 .***

Remarque : à cette époque , toutes les marques se trouvaient au recto des plis .

Correspondance d'un prisonnier de guerre du Stalag IV A

Kriegsgefangenenpost Correspondance des prisonniers de guerre		12.1.43-13
Geprüft Stalag IV A 29		recue le 15-1-1943
An <u>Monsieur et Madame</u>		
<u>Geny Georges</u>		
Empfangsort: <u>Walcourt</u> lieu de destination		
Straße: <u>Juy - Droy - H</u> Rue		
Kreis: <u>Philippeville</u> Arrondissement		
Landesteil: <u>Belgique</u> Dépt. <u>Province Namur</u>		
Besetztes Gebiet / Territoire occupé Territoire non occupé / Non occupé		
Nichtzutreffendes strichen / Biffer les mentions inutiles		
<u>Gebührenfrei! Franc de port!</u>		

Recto

Absender: Expéditeur:	
Vor- und Zuname: Nom et prénom	<u>Louis Geny</u>
Gefangenennummer: No. du prisonnier	<u>18647</u>
Lager-Bezeichnung: Designation du camp	<u>M.-Stammlager IV A, Hohnstein (Sächs. Schweiz)</u>
<u>Deutschland (Allemagne)</u>	

Verso

Entier postal pour prisonnier de guerre (Kriegsgefangenenpost)
Correspondance d'un prisonnier de guerre du Stalag IV A
Le stalag IV A était situé à HOHNSTEIN (Allemagne)
Lettre expédiée en franchise de port le 12/01/1943 à destination de Walcourt
Date d'arrivée manuscrite du 15/01/1943
Mentions "territoire occupé" et "territoire non occupé" biffées
Cachet de censure n° 29 du camp Stalag IV A
Au verso , identité de l'expéditeur + n° de prisonnier 18647

Auf diese Seite schreibt nur der Kriegsgefangene
Cette page est réservée au prisonnier de guerre!
Deutlich auf die Zeilen schreiben!
N'écrire que sur les lignes et lisiblement!

3-7-43. Chers Parents et sœur. J'ai reçu ce jour deux lettres
en même temps ainsi que la photo de Jeanne, voici mon impression
et elles de mes camarades : splendide, on m'a demandé si
ce n'était pas une actrice, tellement elle était magnifique et
dans un décor de théâtre. Elle aurait ici beaucoup de
prétendants. Et en Belgique, n'aurait-elle pas un petit...
 enfin je ne sais pas comment m'exprimer mais vous me
comprenez. Je vous remercie Jeanne et vous tous pour vos
bons souhaits. Il paraît que Adèle va me faire un colis comme
elle me dit! Quand vous irez encore à Roux, remettez bien
des amitiés. Est-il encore du sabotage à Valenciennes. Papa
est-il obligé de faire du service de garde au dépôt? Ce mois
je vous enverrai de l'argent, et lorsque je pourrai, c'est
vous seul qu'il recevra mon argent. Je travaillais aux
pièces et gagnais beaucoup mais lorsqu'il a fallu payer
ce fut très difficile alors je n'ai plus eu confiance et je ne
travaille plus aux pièces puisque mon travail est changé.

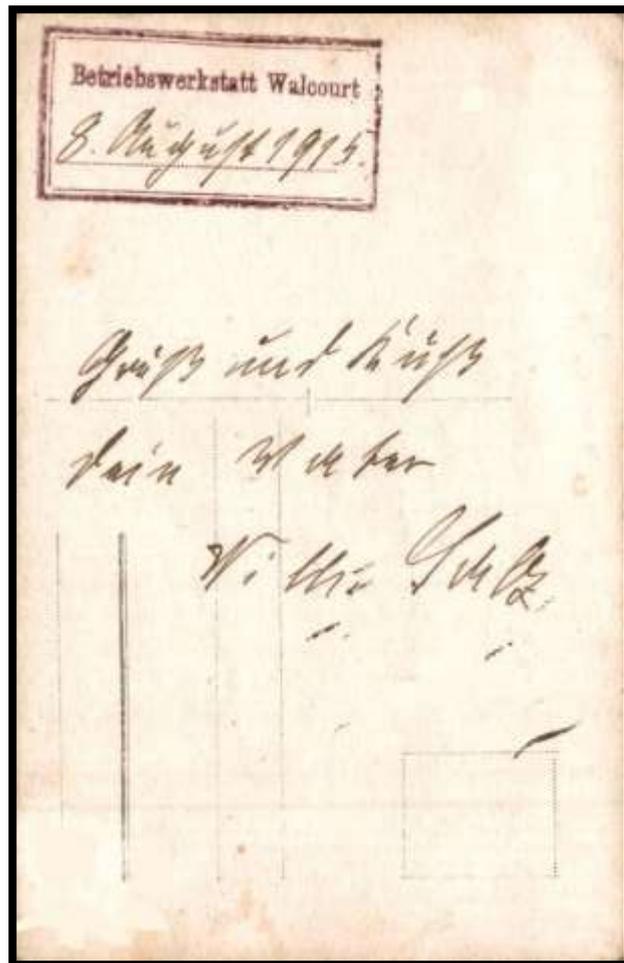
Étaler le long du pontail!

Rien abriter!

Mangez-vous compris? Je ne peux ici vous dire "flattement" ce que
je vous dirais si je vous parlais de vrai voir. Je suis très heureux
que ma Joëlle me reconnaît et me reconnaitra quand je rentrerai
à la maison. Êtes-vous toujours en bonne santé? Oui, cela
va très bien. Maman devrait prendre un dépuratif pour
ses reins, je comprends très bien que c'est un drôle d'âge
qu'elle fasse. A demain prochain. Billion de gros bousiers. Louis

Contenu de la correspondance

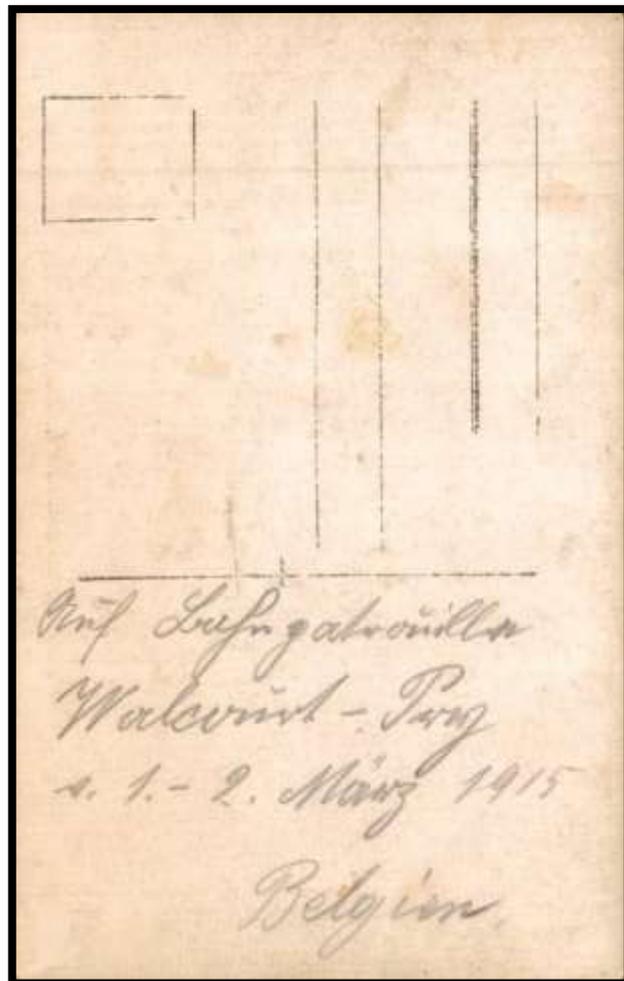
La gare de Walcourt en 1915



La gare de Walcourt en 1915



La gare de Walcourt en 1915



Le timbre-poste "Termonde – Centre renversé"

Piet Van San – Belgaphil n° 3 du 31/07/2006

LA POSTE A DETRUIT UNE FEUILLE DE 50 TIMBRES !



1. Introduction

Qui n'a pas rêvé de mettre un jour la main sur un exemplaire de ce timbre avec l'image de l'Hôtel de Ville de Termonde la tête en bas ? Mais que savons-nous de la plus grande rareté philatélique belge ? Rien , mis à part quelques rares renseignements . Notre article à peine bouclé , paraissait le livre bilingue de Roger VERPOORT , le "Termonde renversé" . Double emploi donc , pensions-nous d'abord , mais quelques années ont passé et nous pensons que notre contribution peut être un petit supplément au livre de Roger VERPOORT . Car nous nous sommes exclusivement basés sur le dossier conservé au Musée postal alors que l'auteur précité a traité le sujet par les timbres apparus dans les ventes ces 80 dernières années . Voici le récit de nos constatations issues du dossier transféré il y a quelques années de l'Imprimerie de Malines à Malines vers le Musée postal .

2. La genèse

Le 25/07/1919 , la direction du timbre de La Poste reçut pour mission de développer un projet de timbre avec une vue de Termonde . Quelques jours plus tard la presse annonçait que , de par son statut de ville martyre lors de la première guerre mondiale , Termonde recevrait un timbre de 20 centimes représentant l'Hôtel de Ville . Le 29/07/1919 , le receveur de La Poste de Termonde était prié de réunir le plus de cartes postales possible avec vue de l'Hôtel de Ville et de les transmettre à la direction centrale de La Poste . Le 09/08/1919 , une offre pour ces timbres-poste fut demandée à la firme ENSCHEDE & Fils à Haarlem (NL) , ils devaient avoir les mêmes dimensions et forme que les Timbres-poste de Ypres , Louvain et Dinant (émission 1915) .

Le monument devait être imprimé en noir sur un arrière-plan coloré . Deux cartes postales de l'Hôtel de Ville étaient jointes comme modèle .

ENSCHEDÉ & Fils remit son offre le 22/08/1919 , elle demandait 500 florins (NL) pour la gravure des deux "coins" , vue et arrière-plan et 1480 florins par million de timbres à imprimer , impression bicolore en taille-douce . Quelques épreuves photographiques étaient jointes et le tout fut envoyé à Bruxelles . Un premier envoi pouvait avoir lieu six semaines après l'approbation de la gravure , ensuite 1.500.000 timbres pouvaient être livrés par semaine .

Deux épreuves (photos) partirent encore de Haarlem le 30/08/1919 . Après examen , l'administration des Postes belges demanda une nouvelle épreuve avec la vue du deuxième projet et le cadre du premier projet , avec des remarques concernant la ligne extérieure du toit de l'Hôtel de Ville et la suppression d'arbres présents sur les premières épreuves . On insista pour recevoir la nouvelle épreuve dans la teinte demandée pour le timbre de 20 centimes . La nouvelle épreuve fut envoyée le 24/09/1919 .

Les nouvelles épreuves furent envoyées au député VERMEERSCH de Termonde le 01/10/1919 . Ces épreuves furent rejetées car la place du marché de Termonde devait être représentée dans son état actuel et la perspective devait être plus précise . M. VERMEERSCH envoya à La Poste , qui les réexpédia à Haarlem , un certain nombre de cartes postales et une affiche .

Le 03/11/1919 , ENSCHEDÉ & Fils envoya un nouveau projet à Bruxelles . Le 14/11/1919 , le Ministre donna son accord et la commande fut faite . Le 08/11/1919 , on précisait le nombre d'exemplaires : 15.000.000 , et néanmoins on demandait des épreuves de différentes couleurs . L'autorisation de faire surveiller les travaux par le contrôleur PULL (NL) , fut demandée à l'administration postale néerlandaise .

C'est seulement le 13/01/1920 , que la gravure fut envoyée vers Bruxelles . On avait dû tout recommencer et ENSCHEDÉ & Fils avait contacté l'artiste Henry CHEFFER . Le 11/02/1920 , des épreuves en dix couleurs furent envoyées à Bruxelles . ENSCHEDÉ & Fils demanda à disposer , à l'impression , d'une feuille pour son musée . De ces dix épreuves , on retint l'épreuve "quatre" en couleur grenat . La commande définitive , 10.000.000 de timbres-poste , fut passée le 23/02/1920 avec une valeur faciale de 65 centimes (au lieu de 20 centimes comme demandé à l'origine) . Simultanément on autorisa la feuille pour le musée de l'imprimeur . La différence (entre la commande 1 & 2) de 5.000.000 de timbres fut affectée au timbre-poste "Perron Liégeois" . Le changement de valeur faciale (65c au lieu de 20c) était motivé par le nouveau tarif de la lettre exprès (50c au lieu de 20c) qui entra en vigueur . Une lettre en exprès coûtait alors 50c pour le droit d'exprès + 15c du port de la lettre = 65 centimes .

A suivre ...

EXEMPLES D'ENVOIS "EXPRES"



**Carte postale expédiée par "express" de Bruxelles le 08/08/1912 à destination de Walcourt
Cachet à date octogonal de Bruxelles (Midi) et griffe "EXPRES"**

Carte postale n° 42 à 5c émise en 1909

Calcul du tarif :

- Port simple de la carte postale : 5c (tarif du 01/11/1879)

- Droit fixe : 25c (tarif du 01/12/1887)

soit un total de 30c



**Carte postale expédiée par "express" (mention manuscrite) de Walcourt (station)
Cachet à date octogonal du 07/04/1922 du bureau télégraphique de Walcourt**

Carte postale n° 58 à 15c émise le 01/07/1921

Calcul du tarif :

- Port simple de la carte postale : 0,15 (tarif du 01/11/1920)

- Droit fixe : 1,00 (tarif du 01/03/1921)

soit un total de 1,15 f

QUIZZ n° 4 - Solutions

Définitions	Date d'émission	N° COB (timbre ou série de timbres)
<p>Leur Saint Patron n'est autre que Crépin. Réponse : les cordonniers. N.B. Il est aussi patron des gantiers, bourreliers et tanneurs.</p>	18 octobre 2010	N° 4083
<p>Son cœur repose en celui de Liège. Réponse : André Modeste Grétry ou Notger, premier prince évêque de la Principauté de Liège.</p>	31 mai 1944 23 mai 1987 25 septembre 1947	N° 667 N° 2253 N° 754
<p>Le Pape Pie XII la proclame "Patronne des Sportifs Wallons" en 1953. Réponse : Notre-Dame de Chèvremont.</p>	5 avril 1948	N° 779
<p>A elle seule, elle compte 5 tours romanes de 83 mètres de haut chacune. Réponse : la cathédrale Notre-Dame de Tournai.</p>	1 décembre 1928 1 décembre 1939 13 février 1971 (4 juillet 1992)	N° 268 N° 526 N° 1570 (N° 2472)
<p>Son tracé en province de Liège a suscité de nombreuses protestations début des années 90. Réponse : le TGV Thalys vers Cologne.</p>	17 janvier 1998	N° 2735
<p>Un univers mystérieux ; un ciel bleu nuageux, une maison dans la nuit, un réverbère et leur reflet. Réponse : « L'empire des lumières » (René Magritte).</p>	1 septembre 1984	N° 2142
<p>Symbole d'une organisation bien représentée dans certaines universités. Ce nœud ne servira pas à attacher les lacets de vos chaussures. Réponse : le nœud maçonnique.</p>	15 mai 1993	N° 2507
<p>Manneken Pis a reçu un costume de ce groupe " haut placé ". Dans un cortège, même sous la pluie, ils n'auront pas les pieds dans l'eau. Réponse : échassier de Merchtem.</p>	5 juin 1993	N° 2511
<p>Un petit coin de Belgique en Pologne. Réponse : le palais Mniszecz à Varsovie (Ambassade de Belgique).</p>	26 septembre 1998	N° 2782
<p>Dans sa famille, il se situe ente le grand et le petit. Même dans nos régions, on le voit rarement. Il profite d'un abri abandonné pour y installer sa famille. Réponse : le hibou moyen-duc.</p>	20 février 1999 11 novembre 2007	N° 2808 N° 3737

QUIZZ n° 5 - Propositions

Définitions	Date d'émission	N° COB (timbre ou série de timbres)
Publiée en 1891, elle est la première entièrement consacrée aux problèmes sociaux. Réponse :		
Le coup de sabot d'un cheval aurait séparé une partie de ce rocher Réponse :		
Sa fille a perdu la tête à Paris. Réponse :		
Il aurait eu 100 ans en 1931 et est à l'origine d'un concours musical prestigieux. Réponse :		
Le développement du chemin de fer lui doit beaucoup. Réponse :		
Leur coiffure imposante est une des ources de leur popularité. Réponse :		
Trois clefs figurent sur les armoiries de cette ville. Réponse :		
Dinant a vu naître ce facteur d'instruments connu dans le monde. Réponse :		
Shako porté par les élèves de cette école Réponse :		
Elle permettrait une purification quasi complète de tout l'organisme humain. Réponse :		

